



DEVENEZ MENTOR

1H
par
semaine

Consacrez une heure par semaine, tout au long de l'année scolaire, pour accompagner un enfant bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance.

En devenant mentor, vous ouvrez le champ des possibles et offrez un repère essentiel à cet enfant ou ce jeune.

Vous serez formé et soutenu dans votre engagement par des professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

QUELS AVANTAGES ?



- ✓ Être acteur de l'ouverture des possibles pour la jeunesse protégée.
- ✓ Donner du sens à son engagement social en parallèle de sa vie professionnelle.
- ✓ Mettre ses compétences au service d'un jeune en fonction de ses besoins.



Pour candidater, scannez le QR Code ou cliquez [ici](#) pour compléter le formulaire.

Parole

LES CLEFS
DU MENTORAT

y,
Yvelines
Le Département